

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie** 2021-2022

Code
S.ER.SO.1110.F.21

Type de formation
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

<p>Niveau</p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p>Caractéristique</p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p>Type de module</p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p>Organisation temporelle</p> <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

2 Organisation

Crédits ECTS
7 ECTS

Langue(s)
 français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 pas de prérequis
 autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

- Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société
- Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.
- Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

- Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie ;
- Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession ;
- Distinguer science de l'occupation et ergothérapie ;
- Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels ;
- Se forger une représentation élaborée de la profession ;
- Analyser le « faire » sous divers angles ;
- Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions ;
- Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples ;
- Rendre compte de l'intervention.

5 Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 Les concepts centraux	3 ECTS
Sylvie Meyer	
Unité 2 Les analyses du "faire"	2 ECTS
Sylvie Meyer	
Unité 3 Les démarches professionnelles	2 ECTS
Sylvie Meyer	

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, lecture, exercices.

Présence recommandée.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1 Les concepts centraux 40 périodes

1. Définitions de l'ergothérapie

- Les définitions WFOT et nationales ;
- Les rôles des organisations professionnelles ;
- Les buts de l'ergothérapie : la participation par l'engagement dans des occupations ;
- Les clients comme individus, familles et collectivités : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales ;
- L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes ;
- Les rôles professionnels et les profils de compétence ;
- Centration sur le client ;
- Ethique et déontologie professionnelle.

2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes

- Les origines en santé mentale et en réadaptation ;
- Définition du paradigme selon Kielhofner ;
- L'Europe et l'Amérique ;
- La médicalisation et l'approche biomédicale ;
- L'approche occupationnelle contemporaine.

3. Les concepts centraux

- Occupation, activité et tâche : performance, habitudes et routines ;
- Les domaines de l'occupation, les rôles et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle) ;
- Contexte, environnement, setting ;
- La personne : fonctions corporelles, habiletés, volition, motivation et spiritualité ;
- Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE (CCTE).

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

4. *Les preuves scientifiques*

- Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts ;
- La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves ;
- Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.

5. *La science de l'occupation, théories et modèles*

- La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes ;
- La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie ;
- La théorie, définition et fonction ;
- Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles ;
- Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles ;
- L'emploi des modèles en pratique ;
- Quelques exemples : Occupational Therapy Practice Framework (OTPF), modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation (MCRO-P), et les modèles écologiques (PEOP).

Unité 2 Les analyses du "faire"

32 périodes

Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

Unité 2 Modalités pédagogiques spécifiques

Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

La présence à l'unité 2 est obligatoire.

Unité 3 Les démarches professionnelles

32 périodes

1. *La démarche de l'ergothérapie*

- Le processus de résolution de problèmes ;
- Le profil occupationnel et l'examen des performances, la position de la problématique ;
- La définition des objectifs et des moyens d'intervention : choix et programmation ;
- La réalisation de l'intervention : ajustement et mesure des progrès ;
- L'évaluation des résultats : la fin de l'intervention, le suivi et la documentation.

2. *Les moyens d'obtention de données*

- Observation, entretiens et instruments de mesure ;
- Les caractéristiques d'une observation en ergothérapie : voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée ;
- Les instruments de mesure : source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure ;

Unité 3 Modalités pédagogiques spécifiques

La présence est obligatoire aux cours concernant les moyens d'obtention de données.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

6 **Modalités d'évaluation et de validation**

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.

Modalités d'évaluation

Les exercices et l'examen sont notés au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations selon les règles suivantes :

1. Examen oral individuel de 10 minutes en semaine 5 pour l'unité 1 et l'unité 3, seulement la démarche de l'ergothérapie. Temps de préparation 10 minutes avant la passation. La note obtenue compte pour 4/7 de la note du module.
2. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour l'unité 2. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 2/7 de la note du module.
3. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour les moyens d'obtention de données de l'unité 3. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 1/7 de la note du module.

Toute absence non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, à un cours contenant des exercices pour note aux unités 2 et 3 entraîne un 1 définitif à l'exercice. Lorsque l'absence est justifiée, les exercices peuvent être repris.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 15. L'examen oral est refait en semaine 27.

Répétition à la semaine 37 de l'année 2022

Examen oral d'une durée de 30 minutes explorant l'ensemble des concepts du cours des unités 1 et 3 et un exercice d'analyse des exigences d'une activité pour l'unité 2.

En répétition de module, l'étudiant·e gère ses activités d'apprentissage en révisant les contenus du module. La responsable de module rencontre l'étudiant·e pour lui présenter les modalités d'évaluation. A la demande de l'étudiant·e, jusqu'à trois séances d'une heure de révision en groupe (ou individuelle, si un·e seul·e étudiant·e doit répéter) peuvent être organisées par le ou la responsable de module.

8 **Remarques**

La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seul·s l'examen oral ou les exercices avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est re-calculée à partir de la combinaison de la note de la ou des évaluations remédiée·s avec celles des évaluations ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.
Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

- American Occupational Therapy Association. (2020). Occupational therapy practice framework : Domain and process (4th ed.). *American Journal of Occupational Therapy*, 74(Suppl. 2), 7412410010. <https://doi.org/10.5014/ajot.2020.74S2001>
- Asher, I. (2014). *Asher's occupational therapy assesment tools: an annotated index* (4th ed.). American Occupational Therapy Association.
- Association suisse des ergothérapeutes. (2018, août). Code de déontologie de l'ASE. <https://www.ergotherapie.ch/association/commission-dethique-et-de-recours/>
- Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (Eds.), (2015). *Occupational therapy performance, participation and well-being*. Slack.
- Dancza, K., & Rodger, S. (2018). *Implementing occupation-centred practice: A practical guide for occupational therapy practice learning*. Routledge.
- Duncan, E. (2021). *Foundations for Practice in occupational therapy* (6th ed.). Elsevier.
- Kielhofner, G. (2009). *Conceptual foundations of occupational therapy* (4th ed.). F. A. Davis.
- Mackenzie, L., & O'Toole, G. (2011). *Occupation analysis in practice*. Wiley-Blackwell.
- Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. HETSL. <https://www.eesp.ch/laress/publications/detail/publications/demarches-et-raisonnements-en-ergotherapie>
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie*. De Boeck
- Pierce, D (2014). *Occupational Science for Occupational Therapy*. Slack.
- Schell, B. & Gillen, G., (Eds.). (2019), *Willard and Spacksman's occupational therapy* (13th ed.). Wolters Kluwer.
- Taylor, MC. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists* (2th ed.). Blackwell.
- Thomas, H. (2015). *Occupation-based activity analysis* (2th ed.). Slack.
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Habileté à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. Association canadienne des ergothérapeutes.
- Trouvé, E. (2018). Diagnostic en ergothérapie : de la définition à l'usage. In J. M. Caire & A. Schabaille (Eds.), *Engagement, occupation et santé*. Association nationale française des ergothérapeutes.
- World federation of occupational therapists. (2018, May). *Definitions of Occupational Therapy from Member Countries*. <https://www.wfot.org/resources/definitions-of-occupational-therapy-from-member-organisations>

Nom de la ou du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

6 septembre 2021

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER